

Règlement de la compétition



Coupe des Hollandais

27 Avril 2019 - Scramble à 2
Départs en shot gun à 8h30.

Tarifs

Membres de l'A.S:
8€ (droit de jeu)
Autres:
Green fee + 12€ (droit de jeu)

Ballesteros

● Messieurs ● Dames

Inscriptions

A l'accueil du Golf :
04 90 57 40 79
info@golf-pontroyal.com
avant le 25 avril 17heures

Informations

Compétition ouverte en Scramble à 2

Inscriptions par équipes de 2 joueurs. La compétition sera agrémentée de nombreuses « Surprises Hollandaises » tout au long du parcours !

La remise des prix, au cours du cocktail à la suite de la compétition, comportera de nombreux lots, grâce à nos généreux sponsors.

Pour le calcul des coups rendus, l'écart entre les index est ramené à 10.

Le certificat médical pour la pratique du sport en compétition est obligatoire. En l'absence de certificat, la participation à la compétition s'effectuera sans enregistrement auprès de la Fédération Française de Golf, sans classement, sans lots de remise des prix, tout en acquittant le droit de compétition.

Les départs sont publiés sur notre site Internet la veille de la compétition. Les annulations ne pourront plus être prises en compte après cette publication et seront considérées comme disqualifications.

Lors de la remise des prix les lots des absents seront redistribués aux suivants du classement ou au tirage au sort.

En 2019, les nouvelles règles de Golf s'appliquent. En particulier le « Prêt – Jouez » : de nouvelles recommandations pour améliorer le plaisir de jouer tout en respectant l'esprit du jeu . Les détails dans la rubrique « Jouer à Pont Royal » « Etiquette » ou sur « Association Sportive ».